



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 24 Novembre 2020

21 présents sur 24 Administrateurs
(12 CGT - 6 CFDT - 3 CFE/CGC)

La séance s'ouvre avec la présentation de Madame Aurore PEXOTO qui est missionnée sur le poste de Directeur Interterritorial de la Plaque EST, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Zimmermann.

Les Administrateurs réalisent un tour de table pour se présenter également.

1. Validation des PV de CA du 23 Juin 2020 - 29 Septembre 2020 et du 19 Octobre 2020

Le Conseil d'Administration valide les Procès-Verbaux des Conseils d'Administrations des 23 Juin 2020, 29 Septembre 2020 et 19 Octobre 2020.

Délibération N° 2020-58
(Pour à l'unanimité)

2. Changement de mandat

Le Conseil d'Administration valide en Commission Action Sanitaire et Sociale – Santé Prévention, le remplacement de Monsieur Nicolas NONON par Madame Nadège GUTH pour la Délégation CGT.

Délibération N° 2020-59
(Pour à l'unanimité)

3. Retour sur le Bureau CA du 06 Novembre 2020

Les Administrateurs valident dans le cadre des colonies de Proximités ou Régionales que les villes de Charleville, Givet, Nogent Sur Seine, Reims et Troyes deviennent des lieux possibles de départ et retour, dès les colonies de Février 2021.

De plus, à chaque départ ou retour en transit, il devra y avoir la présence d'un Elu minimum de la SLVie et d'un nombre de convoyeurs ad hoc issu de la SLVie support du lieu concerné. Un point sera fait lors du Conseil d'Administration de Mars 2021 sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Délibération N° 2020-60
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident que dorénavant les camions utilitaires peuvent être mis à disposition uniquement sous la responsabilité des Elus de proximités de SLVies, en semaine et en week-end, avec l'application du protocole sanitaire véhicule.

Délibération N° 2020-61
(Pour à l'unanimité)

4. Informations du Président

Le Président informe qu'il va faire prochainement un point avec les SLVies sur leur mode de distribution de jouets de Noël dans les différentes SLVies en fonction des mesures gouvernementales qui seront en vigueur courant Décembre et un retour en sera fait aux Administrateurs.

Le Président rappelle qu'en raison du confinement :

- Les activités de la CMCAS sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
- Les salles d'activités de la CMCAS sont fermées jusqu'à nouvel ordre

Le Président rappelle que les bénéficiaires ont la possibilité de remplir un formulaire de rappel téléphonique via le site internet de la CMCAS.

5. Informations du Territoire

La DIT rappelle que les Professionnels sont amenés à rester en télétravail pour le moment avec un plan de continuité dans les Antennes pour venir récupérer le courrier 2 fois par semaine.

La DIT indique qu'il y a beaucoup de retard de remboursements de séjours CCAS, en raison du nombre de dossiers à traiter au National et qu'elle fera un retour de situation pour la CMCAS Ardennes Aube Marne.

La DIT informe que les Colonies de fin d'année sont maintenues en attente des décisions Gouvernementales : au 17 Novembre 2020, il y avait 186 jeunes affectés au niveau National, répartis sur les 8 ACM prévus d'être ouverts (2 Centres dans les Pyrénées et 6 dans les Alpes).

La DIT rappelle que l'ensemble des Villages Vacances CCAS sont fermés jusqu'au 18 Décembre 2020 inclus.

Au 17 Novembre 2020, 3634 bénéficiaires se sont inscrits en tour de rôle et 2815 en réservation directe.

La DIT précise que dans l'attente des décisions gouvernementales, les réservations en Maison Familiale sont suspendues jusqu'au 18 Janvier 2021. (Concernant la restauration).

Dans le cas où la restauration ne pourrait pas rouvrir, une campagne d'appels sortants sera organisée pour proposer une offre alternative aux bénéficiaires en appartement ou en gîte.

Concernant l'organisation du Pôle Gestion, Madame Stéphanie NOGIN (Assistante Gestion sur le Territoire Bourgogne Franche-Comté) palliera au départ de Madame Zobida BASSER en attendant son remplacement.

Le Conseil d'Administration entérine le contrat de mandat du Président de la CMCAS, Monsieur Gilbert VANNET envers la Directrice missionnée du Territoire Grand-Est, Madame Aurore PEXOTO, jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire 2020.

Délibération N° 2020-62

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration entérine le contrat de mandat du Trésorier Général de la CMCAS, Madame Magali MARCHINI envers Monsieur Jean-Marc VANDROMME, jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire 2020.

Délibération N° 2020-63

(Pour à l'unanimité)

La DIT fera parvenir le Tableau Hiérarchique de la Plaque Est aux Administrateurs.

6. Point Financier 2020

Le Conseil d'Administration décide de l'achat, auprès d'EXPERT JARDIN, pour un montant de 775 €, d'une tronçonneuse télescopique à la demande de la Section Chasse de la SLVie Aube Est.

Délibération N° 2020-64

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration octroie une subvention de 1 000 € à la Section du Secours Populaire Français des Electriciens et Gaziers de Givet, pour l'acquisition d'un utilitaire frigorifique, leur permettant de récupérer les denrées périssables.

Délibération N° 2020-65
(Pour à l'unanimité)

7. Vote du Budget 2021

La CMCAS adhère à IFOREP moyennant une cotisation annuelle de 1 000 €.

Délibération N° 2020-66
(Pour à la majorité)
CGT : pour / CFE-CGC et CFDT : contre

La CMCAS Ardennes Aube Marne adhère à l'Association Tourisme et Loisirs moyennant une cotisation annuelle de 3 500 €.

Délibération N° 2020-67
(Pour à la majorité)
CGT et CFE-CGC : pour / CFDT : abstention

Les Administrateurs maintiennent le remboursement des frais kilométriques, à 0,41 €/Km et adoptent le forfait cadre 2021 sur Reims, pour les éventuelles frais de repas et hôtel des Elus et mandatés.

Délibération N° 2020-68
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs renouvellent l'Aide à la location de véhicules utilitaires sur l'exercice 2021.

Délibération N° 2020-69
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident la grille de participation financière aux activités de la CMCAS Ardennes Aube Marne pour l'année 2021.

Délibération N° 2020-70
(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration adopte le règlement de l'Aide aux vacances via les chèques-vacances.

Délibération N° 2020-71
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs retiennent pour la période 2021 à 2024, la SIP pour l'impression et le routage sous film plastique du Magazine de la CMCAS Ardennes Aube Marne à raison de 4 parutions par an.

Délibération N° 2020-72
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs, après avoir pris connaissance de la dotation financière 2021 de la CMCAS Ardennes Aube Marne soit 384 048 €, adoptent un budget de 545 966 €, soit un dépassement de 161 918 € en anticipation du non consommé du budget 2020.

Délibération N° 2020-73 proposition CGT
(Pour à la majorité)
CGT : pour / CDFT : contre
CFE-CGC ne souhaite pas participer au vote.

Délibération N° 2020-74 proposition CFDT

(Contre à la majorité)

CGT : contre / CDFT : pour

CFE-CGC ne souhaite pas participer au vote.

8. Validation des BAFA

Il y a 15 candidatures BAFA à l'heure actuelle qui seront convoquées à un entretien en Visio Conférence courant Décembre 2020, par le binôme composé de Monsieur Arnaud MONNET pour les Elus de la CMCAS et de Madame Cathy PASERO pour les Professionnels de la CCAS.

9. Suivi de la Commission ASS-SP

Le Conseil d'Administration valide les différents dossiers d'aides Nationales ou Locales.

Délibération N° 2020-75

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration valide la possibilité de rachat de Tablette ARDOIZ, par les bénéficiaires ayant participé aux ateliers et ayant fait connaître leur volonté de continuer à l'utiliser, au prix de 50 €, comprenant un abonnement au service ARDOIZ durant la durée de vie de la tablette et sans la carte SIM actuelle.

Les Administrateurs valident le déploiement des tablettes non rachetées sur les SLVies avec présentation de celles-ci et d'un plan d'actions de découverte de la tablette ARDOIZ par Mesdames Monique THEVENIN et Maritza CHOURAQUI.

Délibération N° 2020-76

(Pour à l'unanimité)

10. Validation du calendrier des instances 2020

Le Conseil d'Administration valide les dates suivantes pour l'année 2021 :

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| ○ 08 Janvier 2021 | Bureau du CA |
| ○ 26 Janvier 2021 | Conseil d'Administration |
| ○ 16 Mars 2021 | Bureau du CA |
| ○ 30 Mars 2021 | Conseil d'Administration |
| ○ 23 Avril 2021 | Bureau du CA |
| ○ 04 Juin 2021 | Bureau du CA |
| ○ 22 Juin 2021 | Conseil d'Administration |
| ○ 10 Septembre 2021 | Bureau du CA |
| ○ 17 Septembre 2021 | Assemblée Générale de la CMCAS |
| ○ 28 Septembre 2021 | Conseil d'Administration |
| ○ 22 Octobre 2021 | Bureau du CA |
| ○ 19 Novembre 2021 | Bureau du CA |
| ○ 07 Décembre 2021 | Conseil d'Administration |

Délibération N° 2020-77

(Pour à l'unanimité)

11. Point sur les Moyens Bénévoles

Le Président rappelle que les Délégations Syndicales doivent faire remonter leurs heures de détachements à la Secrétaire des Elus.

12. Questions Diverses

Le Président informe qu'il va organiser une réunion avec les Présidents de SLVies, suite à l'attribution du budget 2021.

Le Président informe qu'il n'a eu aucune réponse à ses demandes de présentation de l'outil OPEP lors d'un Conseil d'Administration de la CMCAS Ardennes Aube Marne.

Le Secrétaire-Général



Antoine PEREZ